

# DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours interviennent.

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un **dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque**. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il existe deux types de DAE :

- Les **défibrillateurs semi-automatiques** : si l'appareil l'identifie comme nécessaire, le choc est délivré lorsque l'utilisateur appuie sur un bouton à la demande de l'appareil.
- Les **défibrillateurs entièrement automatiques** : si l'appareil l'identifie comme nécessaire, le choc est délivré directement par l'appareil, sans intervention de l'utilisateur.

**Quel que soit le type de DAE, grâce à une assistance vocale l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.**





## « NOUS INTERVENONS POUR VOTRE SÉCURITÉ »

DURÉE, LIEU :

- 2 H.
- À définir.
- De 4 à 10 personnes maximum.
- Personnel volontaire pour éviter les accidents et porter secours en cas d'accident de travail.
- Délai d'acceptation : Mise en place de vos cours dès acceptation de votre financement.
- Accessibilité handicapé : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation de handicap après consultation de l'organisme de formation.\* (voir ci-dessous).



---

### Qui sommes-nous ?

YC FORMATIONS, votre organisme de formation professionnelle aux métiers de la sécurité et de l'assistance à la personne.

### Nos domaines d'interventions

- Sécurité au travail
- Sécurité incendie
- Sureté
- Habilitation électrique
- Hygiène alimentaire
- Plaquette de présentation
- CGV

### \*Personne en situation de handicap

La personne désirant effectuer une formation à la sécurité doit être en pleine possession de ses capacités mentales et ne peut pas posséder de handicap pouvant amener une altération de la prise de décision. Concernant les handicaps physiques, ceux-ci doivent être traités au cas par cas en fonction des capacités de réalisation des personnes.

La formation nécessite d'accomplir des gestes techniques et un handicap ne doit pas diminuer la possibilité de les réaliser. N'hésitez pas à nous contacter par mail pour plus d'informations et établir la possibilité de réaliser cette formation.

### Nous contacter :

**YC FORMATIONS**  
85220 Coëx

**Email :** [contact.ycformations@gmail.com](mailto:contact.ycformations@gmail.com)  
**Téléphone :** 06 20 31 30 85